

# INVENTAIRE des ÉMISSIONS de POLLUANT

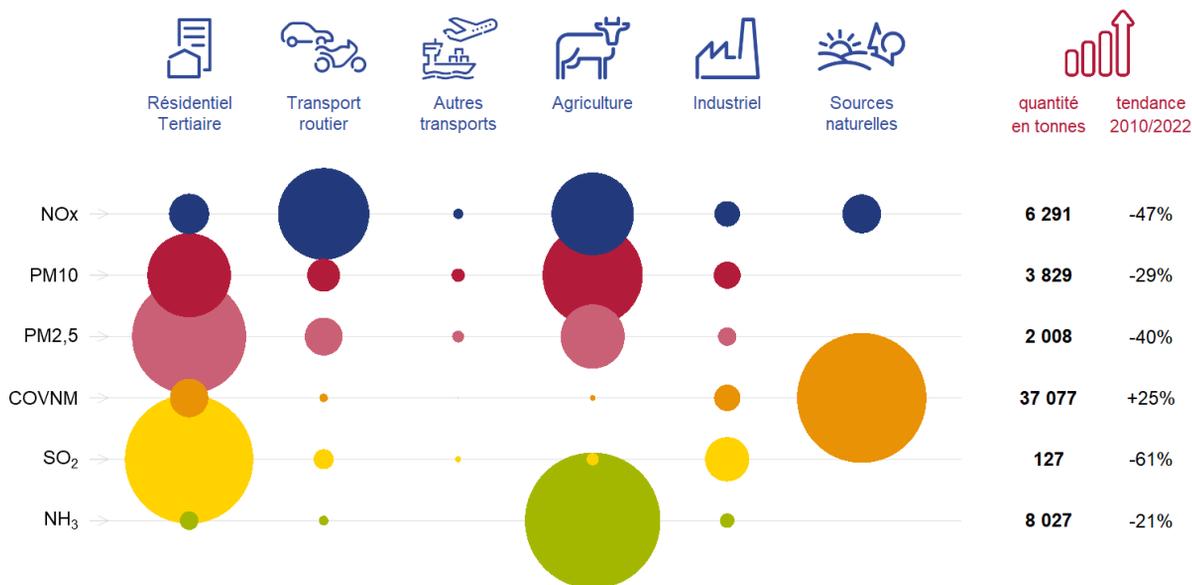
## Vienne

département



### Recensement des polluants rejetés dans l'air

par secteur d'activité



COVNM : composés organiques volatils non méthaniques    NOx : oxydes d'azote    PM<sub>10</sub> : particules grossières  
 PM<sub>2,5</sub> : particules fines    NH<sub>3</sub> : ammoniac    SO<sub>2</sub> : dioxyde de soufre

Dans la **Vienne**, le transport routier et l'agriculture sont les principales sources de **NO<sub>x</sub>**. Ce polluant est aussi émis par les industries, le secteur résidentiel/tertiaire (chauffage au bois, gaz ou fioul) et les sources naturelles (prairies et forêts). Concernant les particules (**PM<sub>2,5</sub>** et **PM<sub>10</sub>**), les sources principales d'émissions sont le chauffage au bois (secteur résidentiel/tertiaire) et l'agriculture (en particulier via le travail des sols). Les **COVNM** sont quant à eux principalement émis par les sources naturelles (forêts). Les émissions anthropiques sont liées aux activités industrielles (utilisation et production de solvants, colles, peintures etc.) ainsi qu'au chauffage au bois pour le secteur résidentiel/tertiaire. Le **SO<sub>2</sub>** est principalement émis par le chauffage au fioul et au bois (secteur résidentiel/tertiaire). Enfin, la source principale de **NH<sub>3</sub>** est l'agriculture, et plus précisément les déjections animales et l'épandage de celles-ci sur les cultures (engrais).

### Contribution du département dans les émissions régionales (2022)



Retrouvez les données sur notre site web

<https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/dataviz/emissions>